



HAL
open science

La construction d'un territoire kurde en Syrie : un processus en cours

Cyril Roussel

► **To cite this version:**

Cyril Roussel. La construction d'un territoire kurde en Syrie : un processus en cours. *Maghreb-Machrek*, 2012, N° 213 (3), pp.83-98. <10.3917/machr.213.0083>. <hal-04038774>

HAL Id: hal-04038774

<https://hal.science/hal-04038774v1>

Submitted on 21 Mar 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



HAL Authorization

La construction d'un territoire kurde en Syrie : un processus en cours

Roussel Cyril
Migrinter UMR 7301, Université de Poitiers.
Chercheur CNRS

Résumé : Cet article cherche à montrer pourquoi les kurdes se sont désolidarisés du mouvement de contestation qui demande, sans projet précis et donc sans garantie pour les minorités pour l'après Bachar el-Assad, la chute du régime. Et pourtant, les kurdes ont longtemps constitué l'opposition la plus active au régime. Si les raisons peuvent s'expliquer par un calcul stratégique, l'effet sur l'espace syrien est immédiat : conquête et contrôle par les kurdes d'un territoire – certes encore mal délimité mais en construction ; refus de l'ALS sur leur territoire et donc prise de distance avec l'opposition du CNS ; garantie de protection par rapport aux représailles du régime. Une des conséquences de cette dynamique de construction d'un territoire communautaire kurde dans le nord de la Syrie demeure la mise en marche d'un processus de fragmentation du pays sur des lignes communautaires.

Mots-clés : Syrie, Kurdes, politique, territoire, conflit.

Contrairement aux alaouites et aux druzes, les kurdes ne disposent pas d'une assise territoriale stable et définie. Dans mes précédents travaux sur la région druze¹, je me suis efforcé de montrer que les druzes ont peu à peu construit un territoire communautaire dans le sud de la Syrie. L'espace d'implantation des druzes – le Djebel – n'est devenu un territoire qu'après un long processus de construction et d'appropriation qui a pris plusieurs siècles pour aboutir. Ils l'ont défendu à de nombreuses reprises contre les Turcs, si bien que ce territoire, ainsi que les élites druzes qui le contrôlaient, ont pu entrer dans le XX^e siècle avec une cohésion socio-spatiale suffisamment importante pour prétendre jouer un rôle sur l'échiquier national en construction. Devenu un temps « Etat du Djebel Druze » sous le Mandat français, puis province syrienne, les druzes forts de leur ancrage territorial et de leur puissance militaire, se sont intégrés, non sans heurts, dans la Syrie de l'après-guerre. Malgré leur faible poids démographique, le régime baathiste a conservé la province druze dans son maillage administratif, s'appuyant sur les élites druzes pour contrôler la région et en faire des alliés. Ce subtil processus de contrôle de l'espace et de la communauté fournit un élément qui permet de comprendre pourquoi les druzes sont restés en retrait du soulèvement qui a embrasé une partie des régions arabes sunnites de Syrie.

Avant la révolte syrienne, si l'on compare leur situation à celle des druzes, les kurdes ne disposent pas d'un territoire bien délimité. Ils sont éclatés entre plusieurs provinces, entre plusieurs petites poches de peuplement, contrairement à leurs homologues d'Iran, d'Irak et de Turquie. Ils se trouvent ainsi dans une situation particulièrement vulnérable qui les empêche de poursuivre une stratégie coordonnée et centralisée efficace sur un espace bien déterminé², d'autant que, jusqu'en 2011, le contexte politique en Syrie ne s'y prêtait pas. Ainsi, le fait que les kurdes n'aient pas suivi le mouvement de contestation en Syrie dès ses débuts peut apparaître comme un véritable paradoxe. Car, même fragmentés politiquement, ils étaient

¹ C. Roussel (2011)

² Voir les épisodes de révolte et de contestation en Turquie, Iran et auparavant en Irak qui ont tous pris appui sur un territoire montagneux difficile à soumettre.

pourtant particulièrement actifs dans l'opposition au régime durant les années 2000, conséquence logique du traitement répressif qui leur était réservé. Il semble donc que d'autres paramètres soient entrés en ligne de compte pour expliquer leur position.

Je ferais l'hypothèse que les kurdes sont restés très prudents à l'égard du mouvement de contestation qui a commencé le 15 mars 2011 car leur stratégie n'est pas la chute pure et simple du régime baathiste mais l'application de leur projet politique qui passe par le contrôle territorial du Kurdistan. L'aboutissement du processus de construction d'un territoire kurde en Syrie, qu'ils pourraient ensuite gérer politiquement, ne peut se réaliser que si les kurdes arrivent à contrôler le dit territoire dans un premier temps et parviennent à l'imposer, dans un second temps, dans la nouvelle Syrie à venir. Ils savent pertinemment qu'ils n'obtiendront rien sur ce plan si le régime baathiste tombe et fait place demain à une coalition dominée par des mouvements islamistes arabes. Je tenterai donc de montrer pourquoi l'opposition kurde a choisi maintenant de négocier avec un régime syrien affaibli – régime qu'elle ne soutient nullement au demeurant ; elle n'aura en aucun cas attendu la chute de ce dernier pour négocier ses positions avec une opposition arabe qui risquerait de rester intransigeante et sourde à ses demandes.

Les kurdes de Syrie : une minorité non-arabe longtemps marginalisée dans l'absence d'un référent territorial

En Syrie, les kurdes constituent la seule grande minorité ethnique présente sur un vaste espace de peuplement. Les estimations donnent une communauté de près de deux millions d'âmes, soit 9 à 10 % de la population syrienne. Mais cet espace n'est pas continu ; il est composé de trois poches distinctes de peuplement kurde (cf. fig. 1), toutes limitrophes de la Turquie constituant ainsi un prolongement du peuplement kurde de Turquie. Entre ces deux pays, les kurdes partagent d'ailleurs la même langue : le *kurmandji*. L'éclatement des kurdes en Syrie ne leur a pas permis de former une communauté compacte³ territorialement ce qui aurait certainement constitué un atout pour leur intégration territoriale – composition d'une région administrative par exemple – ; contrairement aux druzes qui possèdent leur propre province alors qu'ils sont démographiquement moins nombreux. De plus, cet espace ne constitue pas, et n'a certainement jamais constitué, un territoire en tant que tel. La présence kurde sur cet espace fait l'objet de polémiques⁴ concernant son ancienneté ; surtout les kurdes n'ont jamais politiquement contrôlé ce territoire en tant qu'entité : ils n'ont donc pas de mythe fondateur du territoire auquel ils pourraient se référer. Enfin, certains secteurs sont des zones d'extrême mixité entre arabes et kurdes. En fin de compte, l'absence d'une véritable dimension territoriale en tant qu'objet de revendication constitue une faiblesse pour les kurdes de Syrie. A l'inverse des druzes qui se sont construits en communauté compacte s'identifiant à leur montagne (C. Roussel, 2011), le territoire kurde n'est que trop peu apparu comme un élément de définition et de construction du groupe.

Ce manque de cohésion territoriale et donc la quasi-absence d'éléments d'identification à un territoire identitaire – car le territoire en tant que mythe fondateur et mobilisateur d'une communauté crée de l'identité – a été largement entretenu et alimenté par les stratégies de contrôle du pouvoir central depuis les années 50. La politique d'arabisation

³ La notion de « minorité compacte », traduction de l'expression anglo-saxonne « *compact minority* », désigne le regroupement sur un même espace des membres d'une même communauté. Elle est empruntée à A. Hourani (1946) et sera reprise par des auteurs comme N. Van Dam (1979).

⁴ Poussées vers le sud pour la politique pro-turque de Mustapha Kemal, de nombreuses tribus kurdes seraient venues s'installer dans le nord de la Djézireh syrienne. Cependant la présence dans cette région est signalée dès le Moyen-Âge.

en Syrie dans les années 1950-1960, concomitante à la montée en puissance du nationalisme arabe, a favorisé un déni de l'existence et une marginalisation de la communauté kurde ; autant de facteurs constituant les germes des revendications et des révoltes kurdes qui suivront. Mais surtout en renforçant la fragmentation de l'espace, les régimes successifs ont cherché à priver les kurdes de territoire, en tant qu'objet de revendication communautaire et identitaire. Ainsi, dans le cadre de la politique anti-kurde, la nationalité syrienne fut retirée, suite au recensement de 1962, à plusieurs dizaines de milliers de kurdes syriens⁵ en raison de leur non-arabité. Avec la perte de leur nationalité, ils perdirent leurs droits de citoyens (accès à la propriété, à la santé, à l'enseignement, à la justice). Les villages kurdes furent laissés dans le dénuement et chaque localité fut rebaptisée d'un nom arabe ; la réforme agraire qui a lieu dans le reste de la Syrie ne fut pas appliquée dans la région kurde car elle aurait dépossédé les propriétaires arabes au profit des paysans kurdes ; une politique discriminatoire systématique fut décidée en zone kurde : négation de la langue et de la culture kurde ; expropriation et redistribution de terres à des arabes venant de régions extérieures (politique de la « ceinture arabe » dès 1961) ; interdiction de constituer des partis politiques ou des associations. Tout cela, entraîna inévitablement un mouvement d'exode des kurdes vers l'étranger et les grandes villes syriennes (Damas et Alep) et un affaiblissement de leur poids démographique en zone kurde.

Après une période d'alliance stratégique entre les kurdes partisans du PKK et le régime d'Hafez el-Assad dans les années 80 et 90 – années durant lesquelles la stratégie de confiscation du territoire se poursuivit⁶ – « la rupture entre les Kurdes syriens et le pouvoir, déjà nettement perceptible après l'expulsion d'Öcalan du pays en 1998, s'accélère dans les années 2000 » (H. Bozarslan, 2009). En 2004, une révolte a éclaté en Syrie faisant plusieurs dizaines de morts et des milliers d'arrestations dans le Nord-Est du pays⁷ mais aussi à Damas et Alep où se trouvent des centaines de milliers de kurdes issus de l'exode rural : ils réclamaient la reconnaissance de leur langue, la naturalisation des « *bidoun-s*⁸ » – ces personnes à qui l'on a retiré la nationalité syrienne – le droit de constituer des partis politiques kurdes, un processus de développement dans leur région jusque-là laissée dans un abandon total. « Ennemis intérieurs ou étrangers indésirables » à certaines périodes, les kurdes n'ont pas bénéficié de la part du pouvoir central du même traitement que les autres minorités – confessionnelles quant à elles – de type alaouite, druze, chrétienne, ismaélienne. Mais la

⁵ « Sous prétexte de débusquer les Kurdes turcs qui auraient illégalement franchi la frontière turco-syrienne, le gouvernement déclara que les quelques 120 000 Kurdes de la région du Kurdistan - tous des ressortissants syriens - n'étaient pas des Syriens, mais des « étrangers se trouvant illégalement en Syrie ». En réalité, les kurdes ont, depuis 1962, un statut d'« étrangers kurdes » ou de « citoyens étrangers » (en arabe: *ajanib*. Ce statut est officialisé par une carte d'identité rouge distribuée par le ministère de l'Intérieur). Comme ce statut se transmet de père en fils ou de mère en fille, le nombre de personnes concernées ne cessa d'augmenter avec les années. En 1996, quelque 67 465 kurdes possédaient ce statut, selon les chiffres officiels, contre 200 000 selon des sources kurdes ». « Syrie - Les Kurdes de Syrie », Université Laval de Québec, 18 janvier 2012. Consulté le 10 juin 2012.

⁶ Cette stratégie est parfaitement démontrée par J. Gauthier (2006). Elle note : « C'est dans la politique extérieure que se trouve la clef (...). A partir de 1982, la Syrie va permettre l'installation (...) du Parti des travailleurs du Kurdistan (PKK) (...) [qui va devenir] un maillon essentiel du dispositif syrien. Il y a maillage de tout le territoire kurde de Syrie, et c'est la communauté entière qui est mise à contribution : dons, services, prise en charge des cadres ou des combattants, (...) enrôlement massif (...) ». Ainsi, un détournement des crispations s'opère. Les revendications kurdes en Syrie se retrouvent décrédibilisées ; la cause déniée. « En somme, les Kurdes de Syrie sont amenés à reporter leurs espoirs dans l'ailleurs utopique [la lutte armée dans le cadre régional] (...). Le régime de Damas réussit du même coup à déplacer le support d'identification hors du territoire syrien sans recourir à l'interdiction, au refoulement ni à la répression » (Gauthier J., 2006 : 223-224).

⁷ J. Gauthier (2005)

⁸ Lors des soulèvements en Syrie au printemps 2011, Bachar el-Assad accorda la nationalité à une bonne partie des *bidoun-s*.

privation de territoire allait se faire ressentir, et allait commencer à s'exprimer⁹, surtout après le renforcement de l'autonomie de leurs voisins kurdes en Irak en 2003.

La révolte de 2011 et la création du CNKS : un projet politico-communautaire sur un territoire encore flou

Face à cette marginalisation, les kurdes de Syrie se sont structurés politiquement¹⁰. Depuis 2004, les kurdes ont constitué la force d'opposition au régime baathiste la plus virulente. Devant la fragmentation spatiale précédemment évoquée, et qui les handicape, ils sont conscients de l'obligation de construire un territoire viable, base nécessaire à tout édifice politique en gestation. Bien avant le début de la révolte syrienne, la question de l'assise territoriale se trouvait au cœur des discussions que j'avais eu à plusieurs reprises avec des responsables de partis politiques kurdes en exil au Kurdistan d'Irak.

« La mise en place d'une entité kurde structurée politiquement doit obligatoirement passer par le contrôle de nos terres et de nos villes. Notre objectif est la création d'une province autonome dans une Syrie fédérale sur le modèle irakien avec reconnaissance de notre langue et de notre culture. Mais nous voulons aussi faire valoir nos droits et récupérer les terres kurdes qui ont été arabisées : celles de la ceinture arabe » (Dc Abdul H. B., responsable du PDKS, octobre 2010).

Ainsi, lorsque j'interrogeais mes interlocuteurs sur la forme que devait prendre un futur territoire kurde en Syrie, tous s'accordaient sur sa nécessaire continuité spatiale. Cette conception idéale ouvre par conséquent un nouveau champ de questionnement, comme le devenir des zones non kurdes qui se retrouveraient incluses dans les limites de ce territoire administratif tant voulu. Certains d'entre eux avaient pourtant des idées théoriques sur la question :

« Nous avons trois propositions pour la création d'une région kurde autonome en Syrie. 1 : déplacer vers leur lieu d'origine les populations arabes de la ceinture arabe pour récupérer nos terres et intégrer le reste des arabes dans la région autonome comme une minorité ; 2 : créer des couloirs le long de la frontière turque entre les trois grandes poches de peuplement kurde (Afrin-Koban-Qamishlu) ; 3 : d'autres sont toujours partisans d'un grand Kurdistan ! » (Redwan B., décembre 2011).

Le déclenchement de la révolte syrienne en mars 2011 dans une région arabe (Deraa) éloignée des zones kurdes du nord, ne provoqua pas immédiatement de réactions chez les kurdes ; ce qui peut paraître paradoxal étant donné qu'ils étaient bien organisés en structures politiques d'opposition depuis des années. Mais avec une insurrection qui s'étend à une majeure partie du pays à partir de l'été 2011, les principaux partis kurdes d'opposition, dont la plupart se trouvent en exil au Kurdistan irakien, se réunirent sous le patronage du Président du KRG, Mr Massoud Barzani, dont le but était de fédérer une opposition kurde syrienne commune. A Qamishli (Qamishlu en kurde), en octobre 2011, le CNKS – conseil national kurde syrien – fut créé pour coordonner l'action politique des partis kurdes de Syrie ainsi que celle des mouvements de la jeunesse¹¹ qui organisaient déjà depuis quelques mois sur le terrain, les manifestations contre le régime syrien.

⁹ Lors des émeutes à Qamishli, des slogans sur l'autonomie de la région kurde de Syrie furent prononcés pour la première fois.

¹⁰ Il existe actuellement 17 partis politiques kurdes de Syrie.

¹¹ Il y a cinq mouvements de la jeunesse kurde ; tous ont un représentant au KRG. *Avahi* est le seul à ne pas faire partie du CNKS. Parmi les autres qui ont intégré le CNKS, nous avons le « Mouvement des jeunes kurdes (TCK) ou « *Arakat Shebab el Kurd* » qui est le plus actif ; l'« Unité de coopération des jeunes kurdes » (« *Itihad Tansikiat Shebab el Kurd* ») ; la « Révolution des jeunes kurdes de Qamishli pour la liberté » (« *Tawkhat el Shebab Qamishlu el Huriya* ») ; et enfin, le mouvement « *Alant* » spécifique à la région de Koban (cf. carte).

Mais le CNKS comporte des limites. Premièrement, il ne fut jamais accepté dans l'opposition arabe syrienne par le CNS qui lui reprochait sa stratégie régionaliste et son agenda communautaire¹². La reconnaissance de l'identité kurde et l'assurance d'une autonomie territoriale dans un cadre fédéral constitue, pour le CNKS, la position de base à toute entente avec l'opposition arabe. C'est pour cette raison, que la quasi-intégralité des formations politiques kurdes n'a pas emboîté le pas du mouvement de contestation débuté dans les villes arabes, privilégiant leur propre dessein. Deuxièmement, le principal parti kurde, le PYD¹³, ainsi que le petit parti du « Courant du Futur Kurde de Syrie » de Rezan Shaykh Muss (*Tayar el mustakbal el kurdi fi Suria*)¹⁴, n'acceptèrent au final jamais d'intégrer le conseil national kurde syrien qui apparaîtrait comme dominé par l'autre grand parti kurde rival du PYD : le PDKS. Le PYD reste un membre du CNCD, l'autre grande structure de l'opposition syrienne. De même, le très actif mouvement de la jeunesse kurde *Avahi* choisit de conserver sa stratégie à l'échelle de la Syrie en restant fidèle au CNS¹⁵.

Depuis sa création, la ligne politique du CNKS, qui regroupe donc 15 des 17 partis kurdes, n'a guère changé : chute du régime actuel ; lutte pour la reconnaissance du peuple kurde dans une Syrie fédérale et démocratique ; création d'une région kurde autonome partie intégrante de la fédération syrienne ; droit du peuple kurde de Syrie à sa langue et sa culture. Cependant, la forme du territoire kurde à administrer dans une nouvelle Syrie n'est pas vraiment tranchée et reste par conséquent assez floue. Mr Abdul Hakim Bachar, devenu responsable du CNKS, me tenait ces propos lors d'une interview au printemps 2012 :

« Les frontières du Kurdistan syrien doivent englober tous les villages kurdes même ceux qui ont été arabisés. Il faut donc considérer la situation des kurdes d'avant la politique d'arabisation et délimiter notre territoire sur ces bases. Il faut faire appel aux historiens et aux géographes, réutiliser les anciennes cartes pour revenir sur ce qui nous a été confisqué ; il faut permettre aux populations kurdes déplacées de revenir dans leurs villages » (Dr Abdul H. B., responsable du CNKS, mars 2012).

Le PYD ou la stratégie de contrôle du territoire kurde en Syrie

A partir de la fin 2011, les tensions entre les deux entités politiques kurdes rivales – PYD et CNKS – s'exacerbèrent. Entre octobre 2011 et l'été 2012, aucun accord commun sur la stratégie à suivre en Syrie ne put être conclu. Le PYD était alors qualifié par les membres du CNKS de « pro-régime » ; les membres du PYD – composé surtout de militants actifs et de combattants dont la plupart étaient réfugiés en Irak – considéraient les membres du CNKS comme des politiciens avides de pouvoir, travaillant pour leurs intérêts propres, sans soutien populaire. Début mars 2012, des manifestations anti-régimes se soldèrent par des affrontements entre membres du PYD et membres d'autres partis kurdes affiliés au CNKS

¹² Lors des conférences des amis de la Syrie, organisées à Tunis, Istanbul et Paris entre février et juillet 2012, les partis kurdes réunis au sein du CNKS n'ont jamais pu faire valoir leurs revendications. Le CNS, dominé par les Frères musulmans syriens, est en effet hostile à une reconnaissance politique du projet kurde au sein d'une nouvelle constitution syrienne de l'après Bachar el-Assad. De plus, la Turquie, alliée du CNS, s'opposa farouchement, à Istanbul, à toute référence à la question kurde au sein de la charte de l'opposition syrienne. Les représentants kurdes syriens, toujours rejetés des négociations, et après avoir quitté à plusieurs reprises les discussions en signe de protestation, poursuivent depuis leur stratégie propre de contrôle des territoires kurdes.

¹³ Parti de l'union démocratique : c'est le parti kurde de Syrie le plus puissant tant politiquement que militairement. Il est présent dans tout le Kurdistan syrien mais particulièrement influent dans la région d'Afrin et de Koban. Il représente la composante syrienne du PKK – Turquie –, parti avec lequel il partage la même idéologie, la même organisation et la même stratégie.

¹⁴ Dont le porte-parole était Mechaal Tamo, assassiné début octobre 2012.

¹⁵ *Avahi* a comme position de « faire évoluer les droits des kurdes au sein du CNS ». Les membres de ce mouvement sont partisans du soutien du mouvement national dans un premier temps afin de faire tomber le régime, puis, dans un second temps, d'une négociation sur le droit des kurdes. *Avahi* ne défend pas la vision territoriale d'un Kurdistan de Syrie autonome, mais celle d'une Syrie démocratique et citoyenne.

dans plusieurs localités kurdes (principalement Afrin et Qamishli) faisant des dizaines de blessés et débouchant sur de nombreuses arrestations. Il est intéressant de noter que lors de mes interviews en Irak, fin mars 2012, avec des responsables du CNKS et des mouvements de la jeunesse proches du CNKS, les principaux incriminés lors de ces troubles étaient les membres du PYD.

« Des affrontements ont eu lieu à Qamishli, lors d'une manifestation, entre un groupe issu du PYD et des membres des mouvements de la jeunesse affiliés CNKS. Le PYD cherche à contrôler physiquement le terrain. Il cherche à négocier avec le régime son contrôle au Kurdistan syrien et peut-être amené à faire la police en zone kurde. C'est une stratégie au service de son intérêt propre et non pas un alignement sur la politique de Damas¹⁶. (...) Nous avons trois martyrs importants jusqu'à maintenant : Mechaal Tamo¹⁷ ; Dc Shayrsat el-Rachid ; Nassereddin Barik. J'en connaissais deux personnellement ; l'un d'entre eux m'avait dit peu de temps avant sa mort être menacé par le PYD ! Comme on a tous peur d'une guerre civile entre kurdes, c'est le régime qui a été accusé ! » (Nori B., responsable PDKS, 23 mars 2012).

Sur le terrain syrien, les zones kurdes sont restées à l'abri de la répression du régime, car le pouvoir syrien cherche à s'appuyer sur les minorités hostiles aux forces islamistes (kurdes, druzes et chrétiens) pour rester au pouvoir. Au Kurdistan de Syrie, « il y a des manifestations importantes de plusieurs milliers de personnes », nous expliquait le responsable du mouvement de la jeunesse TCK. « Les affrontements avec les *shabiha*-s et les *mukhabarat*-s sont fréquents. Il en résulte de nombreuses arrestations mais les autorités ne tirent pas sur la foule ! Il y a répression policière mais pas de massacre » (Gwders, responsable du mouvement « *Arakat Shebab el Kurd* » - TCK, 23 mars 2012). Incapable de contrôler l'intégralité des zones rurales et les espaces périphériques du territoire syrien, sans risquer des pertes qui seraient préjudiciables pour le moral des troupes, le régime de Damas apparaît comme affaibli en certains endroits et donc apte à négocier des retraits militaires. Pour les kurdes, la situation devient alors propice pour une prise de contrôle de leurs zones de peuplement. Le PYD, traditionnellement influent à Afrin et à Koban (cf. carte), pris le contrôle militairement début 2012, avec l'aval de Damas, de la poche d'Afrin. Le régime syrien, désireux de ne pas se mettre à dos les kurdes et certainement de se désengager militairement à terme afin de se concentrer sur les secteurs rebelles arabes, trouva, en la présence du PYD, un allié de circonstance, même si des intérêts convergents ne signifient aucunement subordination du PYD. S'il est clair que le PYD n'est donc pas par essence pro-régime et suit sa propre stratégie, il s'est retrouvé fin 2011-début 2012 dans une position de force qui lui a permis de prendre le contrôle, et ce pour la première fois dans l'histoire, d'une zone kurde en Syrie.

« Ce qui nous importe c'est nos droits en tant que kurdes dans une Syrie nouvelle, fédérale et démocrate. On ne veut pas d'une guerre civile. Nous cherchons un interlocuteur pour discuter et négocier cela ! Si c'est Bachar ? Pourquoi pas ! Mais il y a un problème de confiance envers le système syrien. Le régime doit faire des gestes d'ouverture ; ouvrir la porte à la négociation et garantir l'existence d'un territoire kurde en Syrie ! On sait pertinemment que le contrôle d'une partie de nos terres n'a pu se faire seulement que dans un contexte particulier [un régime faible qui a besoin d'alliés]. Cela demeurerait impossible avec un régime nationaliste arabe fort. Ce que l'on peut obtenir maintenant est une chose ; il faut le prendre sans hésiter. Si le régime tombe demain, ni les arabes nationalistes, ni les islamistes ne feront de concessions aux kurdes » (Massoud, membre du PYD, 23 mars 2012).

Le contrôle de la poche d'Afrin s'est fait sans affrontement avec les troupes régulières. En prenant appui sur une population locale acquise à sa cause, le PYD a d'abord établi des

¹⁶ Pour le CNS, qui refuse de reconnaître les kurdes comme un groupe à part en Syrie avec son identité et son projet politique propre, le PYD est piloté par le régime syrien. Certains membres du CNKS présents à la conférence de Tunis – en février 2012 – m'ont rapporté que le PYD était qualifié, par les opposants arabes du CNS, de « *shabiha* de Bachar ».

¹⁷ Il s'était rapproché du CNS avant son assassinat.

check-points pour éviter les intrusions de l'ALS en zone kurde ; des combattants armés sont ensuite venus d'Irak – des monts Qandil d'après plusieurs sources – pour renforcer ceux déjà présents en Syrie et plusieurs dizaines d'enseignants seraient enfin venus de Makhmour (Irak) afin d'ouvrir des écoles kurdes en Syrie¹⁸. Comme l'armée régulière avait comme consigne de demeurer passive dans les zones kurdes, le PYD pu contrôler la partie ouest du Kurdistan syrien ; le CNKS restait pour sa part relativement influent dans les secteurs kurdes à l'Est du pays. Un accord tacite a permis à chacun, à cette époque, de travailler dans ses propres secteurs d'influence. L'exemple d'une ville comme Amuda illustre bien le mode de contrôle territorial par les diverses composantes de l'opposition kurde :

[Début avril 2012] « Les *moukhabarat*-s ont quitté leurs centres de renseignement. La statue du président est tombée et des drapeaux kurdes érigés sur les bâtiments publics. Il y a en tout 86 check-points à Amuda : beaucoup appartiennent à des mouvements de la jeunesse en lien avec les comités de coordination des quartiers. Parmi ces 86 barrages routiers, 8 seulement sont tenus par le PYD. (...) Mais la force du PYD est d'avoir pu organiser des conseils et des comités de coordination partout dans le Kurdistan, d'Afrin à Derek. Ils ont beaucoup de partisans et de supporters au sein de la population kurde syrienne, même à Alep et Damas » (Mahdi, mouvement *Avahi*, 4 avril 2012).

Fin juillet 2012, si les choses semblaient se précipiter aux dires des médias, nous assistions, au final, simplement à la suite logique d'un processus débuté plusieurs mois auparavant : le repli passif de l'armée syrienne dans ses casernes et un retrait d'une partie des troupes régulières vers la Syrie centrale certainement. Avec le retrait de l'armée d'une bonne partie des villes kurdes, notamment celles de Koban, Derek, Derbasiyeh et Amuda, et la création de forces armées kurdes – YPG ou comités de défense du peuple –, une portion du Kurdistan syrien est rapidement passée (entre le 19 et le 22 juillet) sous le contrôle des kurdes du PYD.

Alliance CNKS-PYD : un acte fondateur dans le processus de contrôle politique du territoire

Au printemps 2012, le PYD et le CNKS, malgré les fortes tensions sur le terrain évoquées plus haut, partagent une vision commune pour le Kurdistan syrien : celle de l'autonomie politique dans une Syrie fédérale et démocratique c'est-à-dire un projet avant tout territorial. Les membres des mouvements de la jeunesse affiliés CNKS et les membres du PYD affirmaient être en contact permanent sur le terrain pour coordonner leurs actions. Et au niveau des instances supérieures, CNKS et PYD étaient également, à cette époque, en négociation constante :

« Le PYD voulait faire partie du CNKS. Mais comme il demandait trop de sièges, les partis qui composent le CNKS ont, pour l'instant, refusé de l'intégrer. (...) Le PYD a des centaines de martyrs ; il travaille pour le Kurdistan syrien avant tout. Nous sommes en contact avec eux régulièrement même si le PYD à sa propre stratégie pour le Kurdistan qui passe par la négociation avec le régime. On ne sait pas finalement quand le régime tombera » (Sepan, membre du TCK, 23 mars 2012).

Il est difficile de dire si le degré d'antagonisme des deux formations aurait pu mener – ou mènera un jour – à des affrontements inter-kurdes. Quoi qu'il en soit, ce risque était régulièrement évoqué par les dirigeants de certains partis kurdes de Syrie qui demeuraient bien conscients que cette division constituait un écueil dans le processus de construction d'une entité territoriale et politique kurde. Au printemps 2012, certaines voix soulignaient la

¹⁸ « 1500 pers. sont venues des Qandil pour la Syrie ; 300 pers. sont venues de Makhmour (sud Erbil – Irak) pour donner des cours dans les écoles kurdes créées par le PKK – il y a 5 mois – dans le Kurdistan syrien ! ». Entretien auprès de Mahdi, mouvement *Avahi*, 4 avril 2012. Si les chiffres restent invérifiables, cette information m'a été donnée par d'autres interlocuteurs courant mars 2012 (Oshimin, proche du TCK, 20 mars 2012).

nécessité d'un rassemblement entre forces kurdes. Voici les propos d'un des principaux responsables du PDKS qui, en analysant la situation, faisait ce constat :

« Après la chute de Bachar, je vois deux possibilités : soit une Syrie divisée et en conflit si les Frères musulmans du CNS s'imposent. Comme ils n'acceptent pas le fédéralisme, il y aura un risque de guerre civile avec les arabes après la chute du régime. Ou bien une Syrie fédérale qui garantirait le droit des communautés comme les druzes, les alaouites, les chrétiens et les kurdes. (...) On veut un accord entre les Syriens et la communauté internationale qui garantirait le fédéralisme, la place des kurdes comme deuxième communauté du pays et la place des autres communautés (alaouites, chrétiennes, druzes). (...) Pour cela, on doit donc se renforcer. Si l'on est plus fort entre kurdes, on pourra imposer notre vision et notre volonté aux islamistes ! Le CNKS est un groupement de partis laïques : il faut donc être fort entre nous pour imposer notre projet fédéral » (Nori B., responsable PDKS, 19 mars 2012).

Il semble probable que le rejet constant du CNKS par le CNS a favorisé le rapprochement du PYD et du CNKS. A la fin de l'année 2011, alors que le CNKS tentait de trouver un terrain d'entente avec le CNS, les discours des dirigeants kurdes syriens étaient plus conciliants envers l'opposition arabe en Syrie ; on croyait aussi à la fin rapide du régime syrien. Mais au fur et à mesure des échecs et des humiliations – car c'est ainsi que les partis kurdes ont ressenti les rejets systématiques de leurs revendications – les discours se sont radicalisés ; les positions et les stratégies ont évolué. De partenaires souhaitables fin 2011, le CNS est devenu un probable futur ennemi dans une Syrie post-Bachar el-Assad. Logiquement, les intérêts des deux grandes formations kurdes convergeaient dès lors de plus en plus, malgré leur antagonisme sur la scène kurde. Le responsable du TCK, fin avril 2012, représentait bien l'état d'esprit et le désarroi du CNKS face aux refus successifs d'une partie de l'opposition arabe conduite par le CNS de le considérer comme un mouvement aux revendications légitimes.

« Les discussions avec le CNS sont au point mort : toutes les réunions se sont soldées par des échecs. Les kurdes se sont retirés de la conférence d'Istanbul. Seuls certains mouvements de jeunesse arabe – ceux qui travaillent avec nous à Alep, Damas, Homs – sont d'accord avec l'autonomie kurde et le fédéralisme. Pas les partis politiques du CNS ! La position du CNKS est depuis peu de renforcer notre mouvement en interne. Nous ne croyons plus les pays voisins ; nous n'avons plus confiance envers les autres groupes de l'opposition. Nous travaillons pour nous, notre accès à l'autonomie, pour le fédéralisme et pour protéger nos villes. (...) On veut être dans l'opposition mais pour défendre notre cause ! On a refusé l'accès à l'ALS dans nos régions. (...) On ne croit même plus les autres partis laïques arabes : ils sont aussi nationalistes et refusent de nous reconnaître comme kurde ! » (Gwders, responsable du mouvement « Arakat Shebab el Kurd » - TCK, 29 avril 2012).

Au lendemain de la conférence des « Amis de la Syrie » à Paris, le 6 juillet 2012, les positions du CNS au sujet des demandes kurdes n'avaient pas fondamentalement évolué. Et c'est précisément à cette période, que les deux principales formations kurdes s'accordèrent pour unir leurs forces. Le 11 juillet 2012 à Erbil, sous le patronage une nouvelle fois du président du KRG, Massoud Barzani, le PYD et le CNKS parvinrent à une alliance – accord d'Erbil. L'évènement constitue un acte majeur qui débouche sur la naissance d'une autorité politique kurde, qui sera à même d'exercer son contrôle sur un futur territoire administré par des kurdes. L'évolution rapide du contexte militaire fin juillet 2012, c'est-à-dire le retrait de l'armée syrienne des principales villes kurdes de Syrie – voir plus haut – inaugure concrètement l'achèvement de la première phase du processus de construction territoriale : le contrôle, certains diront la « conquête »¹⁹, par les kurdes eux-mêmes d'une partie des secteurs qu'ils occupent. Si l'alliance tient dans la durée, et là rien n'est moins sûr, les évènements de juillet 2012 pourraient représenter l'acte fondateur de l'entité territoriale kurde – certes incomplète et inachevée – compte tenu de sa prise en charge par une instance politique kurde

¹⁹ Certains membres du PYD, fort de leur réussite, auraient présenté la prise d'une partie du Kurdistan comme un coup d'Etat.

unie. On peut désormais assurément parler d'un territoire kurde en Syrie (cf. fig. 2), reconnu et contrôlé par une bonne partie d'entre eux et non plus un espace émietté composé de zones d'influences politiques rivales. Lorsqu'en septembre 2012, je me suis rendu en Irak, les discours sur la stratégie des kurdes de Syrie avaient une nouvelle fois beaucoup évolué.

« Dans la Syrie de demain, les Alaouites, les Druzes formeront peut-être une région autonome de fait comme durant la guerre du Liban. Nous devons, pour être fort nous unir et négocier le contrôle de nos villes. C'est un moment important et une réussite pour nous. (...) Nous redoutons une guerre avec les arabes ; l'opposition syrienne n'a pas voulu entendre notre voix. (...) Nous sommes certes méfiants vis-à-vis de Damas mais ils veulent négocier. Et ce que nous prenons aujourd'hui, nous n'aurons pas à le marchander demain. Et qui sait peut-être que les kurdes soutiendront la création d'une région alaouite dans une future Syrie fédérale ! » (Massoud, membre du PYD, 19 septembre 2012).

Fort de leurs victoires de l'été dans les villes kurdes de Syrie orientale, certains dirigeants du PYD affichaient leur satisfaction quant au bien-fondé de leur stratégie. La voie de la négociation avec Damas, il fallait bien le reconnaître, venait de l'emporter sur l'option « alliance avec la composante externe de l'opposition nationale » telle que le CNKS l'envisageait à la fin de l'année 2011. Ce que l'opposition arabe n'a jamais obtenu, les kurdes venaient de l'acquiescer sans faire de victimes, c'est-à-dire un contrôle politique direct d'une partie de leur territoire. Plus encore, alors que l'opposition arabe reste fragmentée entre mouvement interne et externe ou entre les diverses composantes qui forment ces mouvements, les kurdes pouvaient afficher leur union. Certains responsables du CNKS se félicitaient de cette avancée qui inaugure l'avènement de la phase politique étant donné que la phase de « conquête » territoriale peut apparaître comme une réussite.

« L'accord d'Erbil entre CNKS et PYD est essentiel pour les kurdes de Syrie. Il permet d'éviter une guerre inter-kurde. Et puis les risques de guerre civile généralisée en Syrie sont réels ; nous devons être unis et défendre nos villes et nos familles. On doit maintenant organiser le contrôle, la sécurité, l'administration et la gestion de notre territoire ; ça sera difficile mais on est parvenu à ce stade sans subir les bombardements du régime. On est gagnant à 100 %. (...) Oui nous sommes critiqués parce que nous avons passé une alliance avec le PYD qui a choisi de construire sa stratégie en ne fermant pas la porte à la négociation avec Damas. Mais pourquoi la Turquie n'est-elle pas critiquée pour son soutien aux islamistes ? Notre position est stratégique et le « conseil de musulmans » [lorsqu'il parle du CNS] ne nous a pas laissé le choix... nous sommes gagnants ! » (Nori B., responsable PDKS, 18 septembre 2012).

Ainsi, la prise de contrôle d'une partie du Kurdistan syrien par le PYD, a mis le CNKS devant un fait accompli qui l'a obligé à se lancer sur le chemin de la réconciliation avec le PYD – pour éviter d'être exclu du jeu politique – et donc également sur la voie de l'autogestion territoriale – on ne parle pas encore d'autonomie – par le biais d'accords avec le régime. Au final, ce que le CNKS n'avait jamais réussi à obtenir sur le papier en plusieurs mois de négociation avec le CNS, il semblerait en mesure de l'obtenir sur le terrain. L'accord d'Erbil offre, pour l'instant, des acquis et des avantages considérables aux kurdes : une libération d'une partie du Kurdistan syrien sans perte humaine ; un équilibre des forces politiques kurdes qui évite le parti unique ; une garantie de protection de leur territoire et de la population contre le régime syrien ; une dissuasion face aux opérations militaires de la Turquie²⁰ ; un renforcement de leur position en cas de guerre contre l'ALS ; et une position plus sereine du KRG face à Teheran²¹. Un risque demeure cependant : en cas de chute du

²⁰ Le contrôle par le PYD du territoire kurde de Syrie est un moyen de contrer la stratégie d'Ankara qui régulièrement relance l'idée de créer une zone d'exclusion dans le nord de la Syrie. Il est clair qu'en cas de percée militaire en Syrie, l'armée turque devra faire face à un double front interne/externe : PYD en Syrie ; PKK sur son propre territoire.

²¹ Le rôle du PYD, membre du CNCD et ouvert aux négociations avec Damas, est essentiel. En parrainant, l'alliance PYD-CNKS, le KRG s'assure de la bienveillance de l'Iran qui partage avec le Kurdistan d'Irak une frontière de plusieurs centaines de kilomètres.

régime à Damas, la confrontation avec des partisans armés de l'actuelle opposition arabe n'est pas à exclure. Car s'ils œuvrent clairement pour leurs intérêts propres, les kurdes sont désormais perçus, par une partie de l'opposition syrienne arabe, comme faisant le jeu du régime.

Il sera dorénavant intéressant de suivre la manière dont le territoire kurde de Syrie évoluera et sera géré. C'est certainement dans la pratique de l'administration et de la gestion de ce territoire qui nous verrons si l'alliance PYD-CNKS est viable à terme. Pour chapeauter cela, une « Unité supérieure kurde », sorte d'instance suprarégionale chargée de l'administration des services et de la gestion politique du territoire sous contrôle kurde, a été créée. Des instances de gestion de la région, à l'échelle locale, ont également été créées : des comités locaux kurdes doivent prendre en charge les services publics, la sécurité, etc. Mais les fonctionnaires sont toujours payés par Damas. Et tout est à redéfinir : l'enseignement, la santé, la justice, l'économie... Quel sera alors le rôle de Damas dans ce processus tant que le régime se maintiendra ? La mise en place, prévue pour la fin de l'année 2012, de forces de contrôle commune PYD-CNKS – police, gardes-frontière – constituera vraisemblablement un premier test.

Conclusion

Conscients de leur faiblesse dans une Syrie en recomposition, les kurdes ont œuvré, depuis le début du mouvement de révolte dans le pays, pour asseoir leur contrôle sur un territoire. Il semble que les kurdes aient compris que le conflit qui se joue en Syrie est et sera aussi un conflit territorial. Et pour se faire une place dans le jeu syrien, ils doivent impérativement former une entité socio-spatiale, base indispensable de leur édifice politique lui-aussi en gestation, qu'il faudra alors contrôler. Sans cette assise territoriale, les kurdes syriens risquent d'être balayés de la nouvelle scène politique et géostratégique qui se trame dans le pays et au Moyen-Orient. L'exemple de la manière dont ils ont été rejetés par l'opposition arabe à dominance islamiste incarnée par le CNS est apparu comme un signal d'alarme.

Alors certes, le territoire kurde de Syrie, en tant qu'espace approprié dorénavant politiquement par une communauté ethnique, n'est pas encore défini. C'est pour cette raison, que nous l'avons qualifié de « processus en cours ». Cela fera peut-être l'objet de conflits à venir car il faudra bien le délimiter tout comme cela est en train de se faire en Irak. Et même dans ce pays, après plus de vingt années de contrôle du nord du pays par les kurdes, les limites du territoire kurde ne sont toujours pas arrêtées. Mais dorénavant, les kurdes sont devenus un acteur politique territorialisé de la scène syrienne. Maintenant, il faudra compter avec les kurdes car ils sortent renforcés de ces deux premières années de conflit. Et cela le régime de Damas l'a bien compris. Les kurdes qui œuvrent pour leur propre cause peuvent aussi constituer un bon rempart contre les visées de la Turquie ainsi que garantir la fermeture du territoire qu'ils contrôlent désormais à l'ALS et aux partisans de l'opposition arabe.

Bibliographie :

BALANCHE F., 2006 : *La région alaouite et le pouvoir syrien*. Karthala, Paris, 313 p.

BARTH, F., 1969 : « Introduction », in *Ethnic Groups and Boundaries : The Social organization of Culture Difference*, Bergen/Oslo, Universitetsforlger ; London : George Allen et Unwin, p. 9-38.

BOZARSLAN H., 2009 : *Conflit kurde. Le brasier oublié du Moyen-Orient*. Collection Mondes et Nations – Autrement, Paris, 172 p.

CHABRY A. & L., 1984 : *Politique et minorités au Proche-Orient. Les raisons d'une explosion*. Editions Maisonneuve et Larose, Paris, 359 p.

CHAGNOLLAUD J.-P. & SOUIAH S.-A., 2004 : *Les frontières au Moyen-Orient*. L'Harmattan, Collection Comprendre le Moyen-Orient, Paris, 225 p.

CORM G., 1994 : « Géopolitique des minorités au Proche-Orient », *Hommes et Migrations*, n° 1172-1173, p. 7-17.

GAUTHIER J., 2006 : « Syrie : le facteur kurde », in : *Arabies malheureuses – II, Outre-Terre*, n° 14, p. 217-231.

GAUTHIER J., 2005 : « Les événements de Qamichli : irruption de la question kurde en Syrie ? », *Etudes kurdes*, n° 7, Paris, p. 97-114.

HOURLANI A. H., 1946 : *Minorities in the Arab World*. Oxford University Press, New York, 140 p.

ROUSSEL C., 2011 : *Les Druzes de Syrie. Territoire et mobilité*. Presses de l'Ifpo, Beyrouth, 263 p.

TEJEL GORGAS J., 2009 : *Syria's Kurds. History, Politics and Society*. Routledge, Londres, 189 p.

VAN DAM N., 1979 : *The Struggle for Power in Syria. Sectarism, Regionalism and Tribalism in Politics, 1961-1978*. Croom Helm LTD Publishers, London, 147 p.